



Présentation des engagements de JLT Re en matière de confidentialité =

JLT REINSURANCE BROKERS LIMITED – AVIS DE TRAITEMENT ÉQUITABLE

Chez JLT Reinsurance Brokers Limited (« **JLT Re** », « **nous** », « **notre** », « **nos** »), nous collectons et utilisons régulièrement des informations qui peuvent identifier des individus (« **données à caractère personnel** »), y compris les personnes assurées ou les demandeurs. Nous comprenons nos responsabilités concernant la gestion précautionneuse des données à caractère personnel qui nous sont fournies pour les protéger et respecter les lois sur la protection des données en vigueur.

Le présent Avis de traitement équitable vise à fournir une explication claire du quand, pourquoi et comment nous collectons et utilisons les données à caractère personnel (« **Avis** »). Nous l'avons conçu pour être le plus intuitif possible et avons inclus des titres de section pour vous faciliter la consultation des informations qui vous sont les plus pertinentes et pour vous permettre de cliquer sur un sujet afin d'en savoir plus.

Lisez cet Avis avec attention. Il fournit des renseignements importants sur notre utilisation des données à caractère personnel et explique les droits légaux des personnes dont nous traitons les données à caractère personnel. Cet Avis ne vise pas à remplacer les conditions d'une police ou d'un contrat d'assurance que vous avez conclu avec nous, ou des droits dont vous disposez en vertu des lois sur la protection des données en vigueur.

Nous pouvons ponctuellement modifier le présent Avis, par exemple, pour le maintenir à jour ou respecter des exigences légales ou des changements dans notre façon de mener nos activités. Veuillez consulter régulièrement cet Avis pour toute nouvelle mise à jour.

SOMMAIRE

1.	QUI EST RESPONSABLE DE SURVEILLER VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?	2
2.	QUELLES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL COLLECTONS-NOUS ?.....	2
3.	QUAND COLLECTONS-NOUS LES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?	2
4.	À QUELLES FINS UTILISONS-NOUS LES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?.....	3
5.	COMMENT UTILISONS-NOUS LES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?	3
6.	AVEC QUI PARTAGEONS-NOUS VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?.....	3
7.	TRANSFERTS INTERNATIONAUX.....	4
8.	ANALYSE DES DONNEES.....	5
9.	COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS LES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?.....	5
10.	QUELS SONT LES DROITS DES INDIVIDUS ?	5
11.	CONTACT ET RECLAMATIONS.....	7
	ANNEXE 1 – CATÉGORIES DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL	8
	ANNEXE 2 – BASE LÉGALE DU TRAITEMENT.....	10
	ANNEXE 3 - GLOSSAIRE.....	12

1. Qui est responsable de surveiller vos données à caractère personnel ?

JLT Re reçoit des données à caractère personnel ou, dans certains cas, peut être tenu de collecter des informations et est alors un Responsable du traitement. Bien que JLT Re puisse être le principal responsable de la surveillance des données à caractère personnel qui nous sont fournies, des informations peuvent être détenues dans des bases de données accessibles par d'autres sociétés du Groupe JLT.

2. Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?

Personnes assurées. Afin de donner des conseils, d'organiser, d'appliquer et de gérer les polices d'assurance/de réassurance, nous collectons des informations sur le titulaire de la police et les parties connexes. Cela peut inclure la vérification des antécédents et les coordonnées du titulaire de police ou de son représentant, ainsi que les sujets liés à la gestion de la police d'assurance/de réassurance et l'évaluation des risques. Le Titulaire de police peut être un individu, une société ou leur représentant. Le niveau et le type de données à caractère personnel que nous collectons varient selon le type de police en place. Dans certains cas, nous devons collecter et utiliser des Catégories particulières (= spéciales) de données, comme des informations sur les anciennes condamnations ou des détails sur la santé. Nous sommes tenus d'établir une exemption légale pour collecter et utiliser des Catégories particulières (= spéciales) de données ; consultez la Section 5. Il est possible que, de temps à autre, nous ayons besoin de collecter les données à caractère personnel de tiers, par exemple un tiers blessé relativement à une réclamation au titre d'une police de responsabilité. Le cas échéant, vous devez prendre des mesures pour informer le tiers que vous devez nous divulguer leurs informations, en identifiant JLT Re en tant que courtier et en leur fournissant une copie du présent Avis de traitement équitable.

Demands. Lors du dépôt d'une réclamation au titre d'une police, nous collecterons les coordonnées de base, ainsi que des informations sur la nature de la réclamation et de toutes réclamations antérieures. Concernant les Personnes assurées, nous devons peut-être vérifier les détails de la police d'assurance et l'historique des réclamations de la Personne assurée. Selon la nature de la réclamation, il peut être nécessaire que nous collectons et utilisions des Catégories particulières (= spéciales) de données, par exemple les détails d'une blessure personnelle subie au cours d'un accident. Nous sommes tenus d'établir une exemption légale pour utiliser des Catégories particulières (= spéciales) de données ; consultez la Section 5 pour plus de détails.

Pour en savoir plus sur les informations collectées, veuillez lire l'Annexe 1.

3. Quand collectons-nous les données à caractère personnel ?**Personnes assurées**

- Nous pouvons collecter des informations sur les individus directement auprès de vous quand vous nous demandez de vous conseiller sur vos risques et d'organiser, d'appliquer et de gérer des ajustements à moyen terme pour vos polices d'assurance/de réassurance.
- Les données à caractère personnel sur les individus et tout bénéficiaire en vertu d'une Police peuvent également nous être fournies par des (ré)assureurs, d'autres courtiers, des employeurs, des membres de la famille ou tout autre tiers faisant une demande de police.
- Il est possible que nous collectons des informations auprès de sources si cela nous semble nécessaire pour lutter contre la criminalité financière. Cela peut comprendre la consultation de registres publics, d'autres sources en ligne et d'autres organisations réputées.

Demandeur

- Nous pouvons collecter des informations sur des individus quand nous sommes informés d'une réclamation et devons divulguer ces informations aux (ré)assureurs et autres tiers, tels qu'un expert, évaluateur, administrateur tiers ou gestionnaire de réclamations.
- Nous pouvons également collecter des informations sur des individus si ou quand la réclamation est déposée par une autre personne qui a une relation étroite avec le demandeur ou est autrement liée à la réclamation, par exemple si le titulaire de la police est l'employeur du demandeur.
- Nous pouvons collecter des informations sur des individus auprès de l'assuré dans le cadre d'une divulgation portant sur leur historique de réclamations à l'assurance.

JLT REINSURANCE BROKERS LIMITED - AVIS DE TRAITEMENT ÉQUITABLE

- Des avocats peuvent également nous fournir des informations.
- Il est possible que nous collectons des informations auprès d'autres sources si cela nous semble nécessaire pour lutter contre la criminalité financière. Cela peut comprendre la consultation de registres publics, d'autres sources en ligne et d'autres organisations réputées.

4. À quelles fins utilisons-nous les données à caractère personnel ?

Personnes assurées. Nous pouvons utiliser des données à caractère personnel afin de fournir des conseils sur les risques liés à l'assurance et d'organiser les polices d'assurance/de réassurance. Nous pouvons également utiliser des données à caractère personnel aux fins associées à nos obligations légales et réglementaires en tant qu'intermédiaire d'assurance/de réassurance.

Demandeurs. Nous pouvons traiter des données à caractère personnel dans le cadre du processus de gestion des réclamations. Et il est possible que nous les utilisions pour évaluer tout risque de fraude. Nous pouvons utiliser des données à caractère personnel liées à votre réclamation pour vous informer du processus de renouvellement et de toute demande de police future éventuelle.

5. Comment utilisons-nous les données à caractère personnel ?

Nous veillerons à n'utiliser les données à caractère personnel qu'aux seules fins établies dans la Section 4 et à l'Annexe 2 lorsque nous sommes certains que :

- notre utilisation des données à caractère personnel est nécessaire pour exécuter un contrat ou prendre des mesures visant à conclure un contrat avec vous (p. ex. gérer votre police d'assurance/de réassurance), ou
- notre utilisation des données à caractère personnel est nécessaire pour respecter une obligation légale ou réglementaire pertinente dont nous faisons l'objet (p. ex. respecter les exigences de la FCA/PRA), ou
- le consentement nous a été donné pour utiliser les données de cette manière (p. ex. vous envoyer des documents marketing), ou
- notre utilisation des données à caractère personnel est nécessaire pour soutenir les « intérêts légitimes » que nous avons en tant qu'entreprise (par exemple, pour améliorer nos produits ou mener des analyses sur nos ensembles de données), à condition qu'elle soit toujours effectuée de manière mesurée et dans le respect des droits sur la vie privée.

Avant de collecter ou d'utiliser des Catégories particulières (= spéciales) de données, nous établirons une exemption légale qui nous permettra d'utiliser ces informations. Cette exemption prendra généralement la forme suivante :

- le consentement de la personne concernée ;
- l'établissement, l'exercice ou la défense de droits en justice par nous ou des tiers ; ou
- une exemption spécifique d'assurance/de réassurance prévue au titre du droit anglais, de la législation locale des États membres de l'UE et d'autres pays mettant en œuvre le RGPD, p. ex. en lien avec le traitement des données de santé des membres de la famille d'une Personne assurée ou des Catégories particulières (= spéciales) de données d'individus bénéficiant d'une assurance collective.

REMARQUE. Si un consentement explicite a été fourni pour nous permettre de traiter des Catégories particulières (= spéciales) de données, ledit consentement peut être retiré à tout moment. Néanmoins, veuillez noter que le retrait du consentement peut signifier que nous ne pourrions pas continuer à fournir certains services d'assurance/de réassurance (et il peut être impossible de maintenir la couverture d'assurance/de réassurance). Cela peut également signifier que nous ne pourrions pas appliquer et placer les polices, conseiller sur les risques, contribuer aux demandes d'assurance ou apporter notre aide avec les réclamations portées contre les polices. Si le consentement est retiré, nous fournirons plus d'informations sur les conséquences possibles, y compris les effets de l'annulation (ce qui peut impliquer des difficultés à trouver une autre assurance), ainsi que tous frais d'annulation connexes.

Veuillez consulter l'Annexe 2 pour en savoir plus sur les informations que nous collectons et utilisons, et pourquoi.

6. Avec qui partageons-nous vos données à caractère personnel ?

Nous travaillons avec de nombreux tiers qui nous aident à gérer notre activité et à fournir les services. Ces tiers peuvent ponctuellement avoir besoin d'accéder aux données à caractère personnel.

JLT REINSURANCE BROKERS LIMITED - AVIS DE TRAITEMENT ÉQUITABLE

Pour les **Personnes assurées**, ces tiers peuvent inclure :

- courtiers, (ré)assureurs et administrateurs tiers, qui travaillent avec nous pour nous aider à gérer le processus de souscription et à gérer nos polices ;
- prestataires de services, par exemple ceux qui nous aident à gérer nos systèmes et processus informatiques et administratifs ;
- nos organes de réglementation, qui peuvent inclure la FCA et l'ICO, ainsi que d'autres régulateurs et organismes chargés de l'application des lois dans l'UE et dans le monde entier ;
- organisations travaillant pour éviter la fraude dans les services financiers ; et
- les avocats et autres sociétés de services professionnels.

Pour les **Demandeurs**, cela peut inclure ce qui suit :

- administrateurs tiers qui travaillent avec nous pour gérer le processus de réclamation ;
- experts et autres professionnels qui nous aident à évaluer et à gérer les réclamations ;
- prestataires de services, par exemple ceux qui nous aident à gérer nos systèmes informatiques et administratifs ;
- fournisseurs d'assistance, qui peuvent aider à apporter une assistance dans le cadre d'une réclamation ;
- organisations travaillant pour éviter la fraude dans les services financiers ; et
- avocats, qui peuvent être les représentants légaux pour vous, nous ou un demandeur tiers.

En vertu de certaines obligations légales ou réglementaires, nous pouvons être tenus de communiquer des données à caractère personnel à des tribunaux, organes de réglementation, organismes chargés de l'application des lois ou, dans certains cas, à d'autres assureurs. En outre, si nous venons à vendre une partie de nos activités, nous devrions transférer des données à caractère personnel à l'acheteur desdites activités.

7. Transferts internationaux

Nous pouvons parfois être dans l'obligation de communiquer des données à caractère personnel à des membres du Groupe JLT qui sont basés en dehors de l'Espace économique européen (« **EEE** »). Selon les services fournis, nous pouvons aussi transférer des données à caractère personnel aux (ré)assureurs, à nos prestataires de services ou fournisseurs d'assistance, qui peuvent se trouver en dehors de l'EEE. Nous prendrons toujours les mesures nécessaires pour garantir que tout transfert international d'informations est géré avec vigilance pour protéger les droits et les intérêts des personnes concernées :

- nous transférons uniquement les données à caractère personnel à des pays qui sont reconnus comme offrant un niveau adéquat de protection légale, ou
- les transferts au sein du Groupe JLT seront couverts par les Clauses contractuelles types ou un contrat intragroupe qui offre des protections contractuelles spécifiques, conçues pour s'assurer que les données à caractère personnel reçoivent un niveau de protection adéquat et cohérent dès qu'elles sont transférées au sein du Groupe JLT, ou
- les transferts aux (ré)assureurs, prestataires de services, fournisseurs d'assistance et autres tiers seront toujours protégés par des engagements contractuels, comme la signature de Clauses contractuelles types ou, le cas échéant, d'autres assurances comme des programmes de certification (par exemple, le bouclier de protection des données entre l'Union européenne et les États-Unis pour la protection des données à caractère personnel transférées vers les États-Unis).

Vous avez le droit de nous demander de plus amples informations sur les mesures de protection susmentionnées que nous mettons en place. Contactez-nous comme indiqué à la Section 11 si vous souhaitez en savoir plus ou demander une copie du document détaillant la mesure de protection (qui peut être censurée pour garantir la confidentialité).

8. Analyse des données

Nous analysons régulièrement des informations dans nos divers systèmes et bases de données pour améliorer la conduite de nos activités, fournir un meilleur service et améliorer l'exactitude de nos modèles de risque.

Nous prenons des mesures pour protéger la confidentialité en regroupant et, le cas échéant, en rendant anonyme les champs de données (en particulier concernant les informations sur les polices et les détails des réclamations) avant de mettre à disposition les informations à des fins d'analyse.

9. Combien de temps conservons-nous les données à caractère personnel ?

Nous conserverons les données à caractère personnel le temps nécessaire aux fins prévues à la Section 4 du présent Avis. Dans certains cas, nous pouvons conserver les données à caractère personnel plus longtemps, par exemple si des exigences légales, réglementaires, fiscales ou comptables nous l'imposent.

Dans certains cas, nous pouvons également conserver les données à caractère personnel plus longtemps, afin d'avoir un historique exact de nos transactions en cas de plainte ou contestation, ou si nous pensons raisonnablement qu'il existe un risque de litige concernant les données à caractère personnel ou les transactions.

Nous maintenons une politique de conservation des données que nous appliquons aux dossiers en notre possession. Lorsque les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires, nous nous assurerons qu'elles sont supprimées en toute sécurité ou stockées d'une manière non utilisable par l'entreprise.

10. Quels sont les droits des individus ?

Les individus ont un certain nombre de droits relativement à leurs données à caractère personnel.

En tant qu'individu, vous pouvez demander l'accès à vos données, la correction de toute erreur dans nos dossiers, l'effacement des dossiers devenus inutiles, la restriction du traitement de vos données, le refus du traitement de vos données, la portabilité des données et diverses informations relatives à toute prise de décision automatisée ou à la base des transferts internationaux. Vous pouvez également exercer un droit de plainte auprès de votre Autorité de contrôle. Ces droits sont détaillés comme suit :

DROIT	SIGNIFICATION
Accès	<p>Vous pouvez nous demander ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • confirmer si nous traitons vos données à caractère personnel ; • vous donner une copie de ces données ; • vous fournir d'autres informations concernant vos données à caractère personnel, par exemple les données que nous avons, notre utilisation de ces données, à qui nous les divulguons, si nous les transférons à l'étranger et comment nous les protégeons, combien de temps nous les conservons, vos droits y relatifs, comment déposer une plainte, où nous avons obtenu vos données et si nous réalisons une prise de décision automatisée, dans la mesure où ces informations ne vous ont pas encore été fournies dans le présent Avis.
Rectification	<p>Vous pouvez nous demander de rectifier des données à caractère personnel. Nous pouvons demander à vérifier l'exactitude des données avant de les rectifier.</p>
Effacement	<p>Vous pouvez nous demander d'effacer vos données à caractère personnel, mais seulement si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • elles ne sont plus requises aux fins de leur collecte initiale ; ou • vous avez retiré votre consentement (lorsque le traitement des données était basé sur votre consentement) ; ou • cela fait suite à la validation du droit de refuser (voir « Objection » ci-dessous) ; ou • elles ont été traitées de manière illégale ; ou • cela vise à respecter une obligation légale dont fait l'objet JLT Re. <p>Nous ne sommes pas tenus de respecter votre demande d'effacement de vos données à caractère personnel si leur traitement est requis pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respecter une obligation légale ; ou • établir, exercer ou défendre des droits en justice. <p>Dans certains autres cas, nous ne sommes pas tenus de respecter votre demande d'effacement, même si ces deux cas entraînant un refus de la demande sont les plus fréquents.</p>

JLT REINSURANCE BROKERS LIMITED - AVIS DE TRAITEMENT ÉQUITABLE

Restriction	<p>Vous pouvez nous demander de limiter (c.-à-d. conserver mais ne pas utiliser) l'usage de vos données à caractère personnel, mais seulement si :</p> <ul style="list-style-type: none"> leur exactitude est contestée (voir Rectification) pour nous permettre de vérifier leur exactitude ; ou le traitement est illicite, mais vous ne voulez pas qu'elles soient effacées ; ou elles ne sont plus requises aux fins de leur collecte initiale, mais nous en avons encore besoin pour établir, exercer ou défendre des droits en justice ; ou vous avez exercé le droit de refuser, et la vérification des raisons impérieuses est en attente. <p>Nous pouvons continuer d'utiliser vos données à caractère personnel suite à une demande de restriction, si :</p> <ul style="list-style-type: none"> nous disposons de votre consentement (par exemple pour traiter une réclamation) ; ou nous voulons établir, exercer ou défendre des droits en justice ; ou nous voulons protéger les droits d'une autre personne morale ou physique ; ou nous voulons respecter une obligation légale dont fait l'objet JLT Re.
Portabilité	<p>Vous pouvez nous demander de vous fournir vos données à caractère personnel dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine, ou bien de les transmettre directement à un autre Responsable du traitement, mais dans chaque cas, seulement si :</p> <ul style="list-style-type: none"> le traitement repose sur votre consentement ou sur l'exécution d'un contrat conclu avec vous ; et le traitement est réalisé par des moyens automatisés.
Refus	<p>Vous pouvez refuser tout traitement de vos données à caractère personnel qui a notre « intérêt légitime » comme base légale (voir Section 5) si vous pensez que vos libertés et droits fondamentaux prévalent sur nos intérêts légitimes.</p> <p>Après avoir exprimé votre refus, nous avons la possibilité de vous prouver que nous avons un intérêt légitime impérieux qui prévaut sur vos droits et libertés.</p>
Transferts internationaux	<p>Vous pouvez demander à obtenir une copie des mesures de protection, ou une référence à celles-ci, en vertu desquelles vos données à caractère personnel sont transférées en dehors de l'Espace économique européen. Pour des raisons de sensibilité commerciale, nous pouvons censurer certains accords de transfert de données ou des documents associés (c.-à-d. retirer certaines informations contenues dans ces documents).</p>
Autorité de contrôle	<p>Vous avez le droit de déposer plainte auprès de votre Autorité de contrôle locale concernant notre traitement de vos données à caractère personnel. Au Royaume-Uni, l'Autorité de contrôle chargée de la protection des données est l'ICO (https://ico.org.uk/). Nous vous prions toutefois d'essayer de résoudre d'abord avec nous tout problème, même si vous avez le droit de contacter à tout moment votre Autorité de contrôle.</p>

Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter de la manière indiquée à la Section 11. Veuillez noter ce qui suit si vous souhaitez exercer ces droits :

- **Identité.** Nous prenons très au sérieux la confidentialité de tous les dossiers contenant des données à caractère personnel et nous nous réservons le droit de vous demander un justificatif d'identité si vous faites une demande.
- **Frais.** Nous ne demanderons aucuns frais pour exercer l'un de vos droits liés à vos données à caractère personnel, sauf si votre demande d'accès aux informations est infondée, répétitive ou excessive, auquel cas nous facturerons une somme raisonnable. Avant de répondre à votre demande, nous vous ferons part de tous frais éventuels encourus.
- **Délais.** Nous nous efforçons de répondre aux demandes valides en un (1) mois, sauf si la demande est particulièrement complexe ou si vous avez fait plusieurs demandes, auquel cas nous tenterons de répondre en trois mois maximum. Nous vous informerons si le délai dépasse un mois. Il est possible que nous vous demandions de nous aider en disant ce que vous souhaitez recevoir ou ce qui vous préoccupe exactement. Cela nous aidera à traiter votre demande plus rapidement.

JLT REINSURANCE BROKERS LIMITED - AVIS DE TRAITEMENT ÉQUITABLE

- **Exemptions.** Le droit local, y compris au Royaume-Uni, prévoit des exemptions supplémentaires, en particulier pour le droit d'accès, pour lequel les données à caractère personnel peuvent vous être restreintes dans certains cas, par exemple si elles sont soumises à un privilège légal.
- **Droits des tiers.** Nous ne sommes pas tenus de répondre à une demande qui aurait un impact négatif sur les droits et libertés d'autres personnes concernées.

11. Contact et réclamations

Notre Délégué à la protection des données est le principal interlocuteur pour toutes les questions découlant du présent Avis, y compris les demandes d'exercice des droits des personnes concernées. Le Délégué à la protection des données peut être contacté des manières suivantes :

DPO@jltre.com

Délégué à la protection des données
JLT Reinsurance Brokers Limited The
St Botolph Building
138 Houndsditch, Londres, EC3A 7AW

Si vous avez une réclamation ou préoccupation concernant notre utilisation de vos données à caractère personnel, veuillez nous contacter en premier lieu et nous tenterons de résoudre le problème dès que possible. Vous avez également le droit de déposer à tout moment une plainte auprès de votre autorité de contrôle nationale chargée de la protection des données.

ANNEXE 1 – CATÉGORIES DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

TYPE D'INFORMATION	EXEMPLES D'INFORMATIONS QUE NOUS POUVONS COLLECTER
Personne assurée	
Coordonnées / Attributs personnels / Carnet personnel	Nom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge ou date de naissance, numéro d'identification nationale, permis de conduire ou de pilote par exemple.
Informations sur la police	Numéro de police, relation avec le titulaire, détails de la police, y compris le montant assuré, les exceptions, les anciennes réclamations, etc.
Informations sur le risque personnel / Vérification des antécédents	<p>Sexe, état civil, date de naissance, historique des réclamations, expérience professionnelle, CV, vérifications</p> <p>Catégories particulières (= spéciales) de données</p> <p>Données de santé : p. ex. santé physique et mentale, antécédents médicaux et procédures, habitudes personnelles pertinentes (p. ex. fumer), résultats aux tests de dépistage de drogue</p> <p>Données criminelles : p. ex. infractions au code de la route, condamnations non exécutées</p>
Informations financières	Coordonnées bancaires (lorsque vous êtes le payeur de la prime d'assurance) ou les données de carte bancaire utilisées pour la facturation, le salaire ou les détails sur la paie et les montants assurés
Marketing	Nom, adresse e-mail, centres d'intérêt / abonnements à une liste marketing, autorisations enregistrées ou refus liés aux communications marketing, données de site Web (y compris les détails du compte en ligne, l'adresse IP)
Données pour la lutte contre la fraude	<p>Nom, adresse, historique des réclamations frauduleuses, parcours professionnel, détails de l'incident donnant lieu à la réclamation</p> <p>Catégories particulières (= spéciales) de données</p> <p>Données criminelles : p. ex. condamnations non exécutées</p>
Demandeur	
Coordonnées / Attributs personnels / Carnet personnel	Nom, adresse, passeport, âge ou date de naissance, numéro d'identification nationale, adresse e-mail, état civil, acte de naissance, acte de décès
Informations sur la police <i>(hormis les demandeurs tiers)</i>	Numéro de police, relation avec le titulaire/la personne assurée, détails de la police, y compris le montant assuré, les exceptions, les anciennes réclamations, etc.
Détails de la réclamation	<p>Détails de l'incident donnant lieu à la réclamation, p. ex. des photos, extraits vidéos et de caméras de surveillance, factures de consommation courante</p> <p>Catégories particulières (= spéciales) de données</p> <p>Données de santé : p. ex. détails d'une blessure, rapport médical, résultats aux tests de dépistage de drogue</p> <p>Données criminelles : p. ex. infractions au code de la route, rapports de police</p> <p>Adhésion à un syndicat</p>
Informations financières	Coordonnées bancaires utilisées pour le paiement, détails sur le salaire



JLT REINSURANCE BROKERS LIMITED - AVIS DE TRAITEMENT ÉQUITABLE

Données pour la lutte contre la fraude	Nom, adresse, historique des réclamations frauduleuses, parcours professionnel, détails de l'incident donnant lieu à la réclamation Catégories particulières (= spéciales) de données Données criminelles : p. ex. condamnations non exécutées
---	---

ANNEXE 2 – BASE LÉGALE DU TRAITEMENT

Activité	Type d'informations collectées	Base sur laquelle nous utilisons les informations	Personnes auxquelles nous pouvons divulguer les informations
Personne assurée			
Créer un dossier dans nos systèmes	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Informations sur la police • Informations sur le risque personnel • Marketing 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie • Intérêts légitimes (veiller à avoir un dossier exact sur toutes les Personnes assurées couvertes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services
Réaliser des vérifications des antécédents, des sanctions, des fraudes et de la solvabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Informations sur le risque personnel • Données criminelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation légale 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services • Agences de référence de crédit • Bases de données pour la lutte contre la fraude
Envisager la souscription soumise, évaluer le risque et rédiger la police	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur le risque personnel • Données de santé • Données criminelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des mesures pour conclure un contrat avec une personne concernée • Intérêts légitimes (déterminer le profil de risque probable et le niveau, le coût et le type appropriés de couverture à souscrire, le cas échéant, et appliquer la police pour le compte de l'assuré) • Consentement, si exigé par la loi • Exemptions de la loi locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services • (Ré)assureur(s)
Gérer les renouvellements	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Informations sur la police • Informations sur le risque personnel • Données de santé • Données criminelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie • Intérêts légitimes (déterminer s'il faut étendre la couverture pour une période de renouvellement, et si oui, à quelles conditions, et étendre la couverture au nom de l'assuré) • Consentement, si exigé par la loi 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services • (Ré)assureur(s)
Fournir une assistance et un soutien au client	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Informations sur la police 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie • Intérêts légitimes (fournir du soutien, une assistance et des conseils aux clients concernant leur police) • Consentement, si exigé par la loi 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseurs d'assistance • Prestataires de services
Recevoir et rembourser les primes et paiements	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Informations financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie • Intérêts légitimes (permettre l'application de la couverture avec l'assureur) 	<ul style="list-style-type: none"> • Banques • (Ré)assureur(s) • Assuré/Client • Prestataires de services
Marketing	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées 	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêts légitimes (fournir des informations sur les produits ou services) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services

JLT REINSURANCE BROKERS LIMITED - AVIS DE TRAITEMENT ÉQUITABLE

Activité	Type d'informations collectées	Base sur laquelle nous utilisons les informations	Personnes auxquelles nous pouvons divulguer les informations
Personne assurée			
	<ul style="list-style-type: none"> Marketing 	d'assurance/de réassurance qui peuvent intéresser le client) <ul style="list-style-type: none"> Consentement 	
Respecter les obligations légales et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Coordonnées Informations sur la police Informations sur le risque personnel Informations financières 	<ul style="list-style-type: none"> Obligation légale 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes de réglementation (p. ex. FCA, ICO) Organismes chargés de l'application des lois Tribunaux
Demandeur			
Recevoir une notification de la réclamation	<ul style="list-style-type: none"> Coordonnées Informations sur la police Détails de la réclamation 	<ul style="list-style-type: none"> Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie Intérêts légitimes (demandeurs tiers) (maintenir un dossier exact sur toutes les réclamations reçues et l'identité des demandeurs) 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateurs tiers Fournisseurs d'assistance Prestataires de services
Évaluer la réclamation	<ul style="list-style-type: none"> Détails de la réclamation Détails sur la lutte contre la fraude Informations sur la police Données de santé Données criminelles 	<ul style="list-style-type: none"> Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie Intérêts légitimes (évaluer les circonstances et la validité d'une réclamation) Consentement, si exigé par la loi Établir, exercer ou défendre des droits en justice 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateurs tiers Experts Avocats Experts en sinistre (Ré)assureur(s) Fournisseurs d'assistance Prestataires de services
Surveiller et détecter la fraude	<ul style="list-style-type: none"> Coordonnées Détails de la réclamation Données pour la lutte contre la fraude 	<ul style="list-style-type: none"> Obligations légales 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes chargés de l'application des lois Prestataires de services
Régler la réclamation	<ul style="list-style-type: none"> Coordonnées Informations financières 	<ul style="list-style-type: none"> Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie Intérêts légitimes (<i>demandeurs tiers</i>) (<i>régler avec succès les réclamations de demandeurs tiers</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Avocats Administrateurs tiers Demandeurs
Respecter les obligations légales et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Coordonnées Informations sur la police Détails de la réclamation Informations financières Données pour la lutte contre la fraude 	<ul style="list-style-type: none"> Obligation légale 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes de réglementation (p. ex. FCA, PRA, ICO) Organismes chargés de l'application des lois Tribunaux

ANNEXE 3 - GLOSSAIRE

Fournisseur d'assistance : il s'agit d'une catégorie spéciale de prestataire de services que nous sollicitons pour vous fournir une assistance en urgence ou autre relativement à certaines assurances.

Demandeur : une partie déposant une réclamation au titre d'une police d'assurance/de réassurance.

Expert en sinistre : ce sont des experts dans un domaine particulier pertinent pour une réclamation, par exemple la médecine, la vérification comptable, la médiation ou la réhabilitation, que nous engageons pour nous aider à évaluer correctement la validité et la valeur d'une réclamation, donner des conseils sur son règlement et nous conseiller sur la gestion appropriée des demandeurs.

Responsable du traitement : désigne une personne morale ou physique (ce qui détermine les moyens et les fins du traitement des données à caractère personnel)

FCA : l'Autorité de conduite financière, qui est un organe de réglementation financière au Royaume-Uni.

Groupe JLT: Jardine Lloyd Thompson Group plc et dans l'éventualité selon laquelle Jardine Lloyd Thompson Group plc serait acquise par une société acheteuse, Groupe JLT inclura également toutes les sociétés de la société acheteuse.

ICO : le Bureau du commissaire à l'information réglemente le traitement des données à caractère personnel par toutes les organisations au Royaume-Uni.

Personne assurée : nous utilisons ce terme pour faire référence à la fois aux titulaires de police, mais aussi aux individus qui bénéficient de l'assurance/la réassurance au titre de l'une de nos polices (par exemple, quand un employé bénéficie de la couverture souscrite par leur employeur).

Assureur : une entreprise qui souscrit une assurance risque.

Expert : il s'agit d'un spécialiste en sinistre indépendant qui enquête sur des réclamations complexes ou litigieuses en notre nom.

Réassureur : un assureur qui assure les risques d'autres compagnies d'assurance.

Titulaire de la police : désigne l'assuré et le réassuré originaux.

PRA : l'Autorité de réglementation prudentielle, qui est un organe de réglementation financière au Royaume-Uni. La PRA se concentre sur la réglementation prudentielle des sociétés de services financiers. Dans le cadre de ses missions, la PRA est tenue de veiller à ce qu'un niveau de protection adéquat soit garanti pour les titulaires de police.

Catégories particulières (= spéciales) de données : désigne des données à caractère personnel relatives à votre santé, vos données génétiques ou biométriques, condamnations pénales, votre vie sexuelle, orientation sexuelle, origine raciale ou ethnique, vos opinions politiques, croyances religieuses ou philosophiques, votre adhésion à un syndicat.

Prestataire de services : il s'agit de diverses tierces parties auxquelles nous sous-traitons certaines fonctions de notre activité. Par exemple, nous avons des prestataires de services qui fournissent/prennent en charge des applications ou systèmes informatiques sur le Cloud, ce qui signifie que vos données à caractère personnel seront hébergées sur leurs serveurs, mais sous notre contrôle et direction. Nous exigeons de tous nos prestataires de services qu'ils respectent la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel.

Avocat : nous sollicitons régulièrement des avocats pour nous conseiller sur des réclamations complexes ou litigieuses, ou pour nous fournir des conseils juridiques sans lien avec les réclamations. En outre, si vous êtes un demandeur, vous pouvez être représenté par votre propre avocat.

Administrateur tiers : il s'agit de sociétés extérieures au Groupe JLT qui gèrent en notre nom la souscription des polices, le traitement des réclamations, ou les deux. Nous demandons à tous les administrateurs tiers de veiller à ce que vos données à caractère personnel soient gérées en toute légalité et conformément à la présente Politique et à nos instructions.